

CENTRE du
DÉBOSELAGE NICOLET

Carrossier
ProColor

MATHIEU ET PATRICK RAYMOND,
PROPRIÉTAIRES



3865, boulevard Louis-Fr chet, NICOLET
819 293-4645

>242724

(Photo Langis Paradis)

Chasse à la carabine

MALAISE CHEZ CERTAINS PRODUCTEURS

PAGE 4



Acquisition de l'église
**Division à
Sainte-Monique**

PAGE 3

(Photo courtoisie)



MRC de Nicolet-Yamaska

**Du cannabis
médicinal produit
et transformé
à Wôlinak**

PAGE 3

(Photo Deposit)



SERVICE DE MÉCANIQUE GÉNÉRALE

AUTO, CAMION, CAMION LOURD, REMORQUE,
HYDRAULIQUE, PETITS MOTEURS

- ENTRETIEN ■ RÉPARATION ■ DIAGNOSTIC
- ET BIEN PLUS!



**CÔTÉ ET
PARKER**
MÉCANIQUE

MÉCANIQUE D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ



>273269

Gabriel Neault
*Systèmes de brassage H.M.
Bécancour*

Ici,
on voit
toujours
plus grand.

Découvrez l'histoire de Gabriel au
icionfaitbougerleschoses.com

 Centre-
du-Québec

Sainte-Monique divisée concernant l'avenir de l'église

MARIE-EVE VEILLETTE
meveillette@icimedias.ca

SAINTE-MONIQUE. Depuis que l'église est placée entre les mains d'un agent immobilier, la municipalité de Sainte-Monique accélère ses démarches afin d'acquérir le bâtiment pour la somme symbolique de 1 \$. « On ne veut pas laisser passer notre chance », martèle la mairesse Denise Gendron.

Or, une telle acquisition est loin de faire l'unanimité au sein de la communauté. Pour cette raison, l'assemblée publique du 14 septembre – la première ouverte au public depuis le confinement – a été particulièrement houleuse.

Une soixantaine de citoyens étaient présents à l'église pour entendre les élus et assister au dépôt d'une pétition contre le projet à venir de la municipalité. Lors de la séance, les élus souhaitaient notamment faire le point sur les principaux projets en cours, mais c'est finalement le dossier de l'église qui a pris toute la place.

« On voulait prendre le temps d'informer les gens des dossiers qu'on a menés ces derniers mois parce que la COVID nous a empêchés de bien communiquer avec eux », indique la mairesse, qui a finalement présidé une séance où « la charge émotive » était « épouvantable ». « Dès le départ, en plus, les gens n'entendaient pas bien, et je n'entendais pas bien leurs questions. Ce n'était vraiment pas facile ».

L'écoute, dans tous les sens du terme, n'était donc pas au rendez-vous, déplore M^{me} Gendron, regrettant aussi le fait que le conseil municipal ait été accusé de ne pas s'occuper des « vrais dossiers », comme l'eau et les chemins. « Tout ce que [les gens présents] voulaient, c'était qu'on décide d'abandonner le projet (acheter l'église). Mais ça ne marche pas comme ça, la démocratie. Il faut que les décisions soient prises dans un état d'esprit calme et réfléchi. Pour le bien des citoyens et de Sainte-Monique aussi », dit-elle.

Même si plusieurs personnes sont contre l'acquisition de l'église

■ Du côté de la Fabrique

Pendant que le débat s'enflamme du côté de Sainte-Monique, la Fabrique poursuit ses démarches en vue de désacraliser l'église. Une étape cruciale consiste à exhumer un défunt enterré sous le bâtiment. « Ça n'a pas bougé depuis un mois et demi. L'avocat au dossier était censé nous revenir en août ou septembre », fait savoir le président d'assemblée de fabrique, Michel O. Lemire.

En ce qui concerne l'agent immobilier chargé de la vente du bâtiment, il aurait fait faire deux visites à des particuliers « plus ou moins intéressés » : « Il n'y a pas d'offre. Il ne s'attend pas à en recevoir avant deux ans », mentionne M. Lemire.

par la municipalité (il y aurait 150 signataires à la pétition), Denise Gendron fait valoir que de nombreuses autres sont en faveur. Ou du moins, plusieurs veulent entendre la présentation du projet qui pourrait voir le jour dans l'église avant de se faire une tête.

« On va laisser retomber la poussière et continuer de monter le projet parce que je pense que Sainte-Monique, ça vaut au moins ça. S'ils ne veulent pas du projet lors de la soirée de présentation, il n'y en aura pas et c'est tout. On restera dans notre processus de dévitalisation. »

CRAINTES

Il faut dire que l'une des craintes des opposants n'est pas nécessairement en lien avec la nature du projet à venir. Ils redoutent plutôt que la municipalité s'embarque dans un gouffre financier étant donné l'état de l'église, dont la devanture s'enfoncé dans le sol. Un autre argument fait valoir que ce n'est pas dans le mandat d'une municipalité d'être gestionnaire de projets.

« On a fait faire des études [sur la structure du bâtiment] et on nous dit que rien n'est catastrophique; que notre église peut durer encore 100 ans », souligne la mairesse, qui ne souhaite toutefois pas rendre publiques ces études pour des raisons de sécurité (elles contiendraient des photos qui ne doivent pas tomber entre les mains de personnes malintentionnées). « Si l'on a des besoins particuliers à un moment donné, il y aura des subventions disponibles. »

LA SUITE

La rencontre de présentation du projet sera le point tournant dans ce dossier. Car pour que la vente soit autorisée par l'évêché, le projet doit être viable et obtenir l'approbation d'une majorité de paroissiens.

Cette rencontre devrait avoir lieu en novembre, avance M^{me} Gendron, qui souhaite laisser passer le temps des récoltes pour donner la chance au plus grand nombre de citoyens d'être présents. D'ici là, la municipalité continuera de monter son projet. Un processus qu'elle fait de concert avec des agents de développement de la MRC de Nicolet-Yamaska.

En gros, il serait question d'aménager une salle multifonctionnelle dans la nef et des chambres au jubé pour y héberger des touristes.

L'église de Sainte-Monique. (Photo archives)

Wôlinak deviendra productrice de cannabis médical

STÉPHANIE PARADIS
sparadis@icimedias.ca

WÔLINAK. Une nouvelle opportunité de développement économique s'annonce à Wôlinak, soit un projet d'usine de production de cannabis médical. Une seconde phase est également envisagée pour laquelle la communauté autochtone participerait à l'extraction du sous-produit, l'huile de cannabis, et à sa transformation.

Dave Bernard, directeur général du Conseil des Abénakis de Wôlinak, révèle que quatre autres communautés autochtones souhaitent intégrer le projet, pour un potentiel de quatre usines supplémentaires. Elles en sont actuellement à développer le meilleur modèle d'affaires qu'elles seront en mesure de reproduire dans

chacune des communautés et ainsi mettre sur pieds une filière autochtone.

« On n'a pas notre plan d'usine définitif, mais on a différents scénarios, dont certains où on travaillerait en jalon, c'est-à-dire que certaines communautés se spécialiseraient dans la production, alors que d'autres se spécialiseraient dans la transformation, l'extraction ou l'expédition », explique M. Bernard. « Chaque communauté a ses réalités, et chacune a ses forces et ses faiblesses », ajoute-t-il.

Le directeur général ne peut cependant pas dévoiler, pour l'instant, quelles sont les autres communautés qui font partie du projet.

Uniquement pour le territoire de Wôlinak, on prévoit pour la première phase la création de plus d'une vingtaine d'emplois, avec une possibilité de 10 emplois

supplémentaires pour la seconde phase, soit la transformation du produit. M. Bernard explique que le potentiel est beaucoup plus grand pour certaines communautés où la capacité et la main-d'œuvre sont plus grandes.

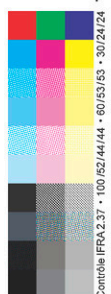
Dave Bernard voit ce projet comme une occasion en or de développement économique. « Les communautés autochtones, si elles veulent survivre, c'est très simple: il faut qu'elles développent des sources de revenu autonome », dit-il.

Ce dernier ajoute que ce type d'industrie est idéal pour les habitants de Wôlinak. « C'est une industrie qui nécessite peu ou pas de métiers spécialisés. Pour les communautés autochtones, c'est extrêmement important parce qu'on a beaucoup de jeunes qui veulent travailler, mais qui n'ont pas toujours le niveau d'étude nécessaire pour pouvoir percer le marché du travail. On

leur offrirait ainsi des emplois directement dans leur communauté », renchérit M. Bernard.

Dave Bernard est bien conscient des préjugés qui sévissent encore vis-à-vis du cannabis. « Il y a beaucoup de désinformation et peu de connaissances sur le cannabis et ses dérivés. On pense encore à la diabolisation du cannabis, car on n'arrive pas à faire la distinction entre le CBD, qui ne contient aucune substance psychotrope, et le THC. Je pense que, comme n'importe quel peuple dans le monde, on va avoir besoin que de l'éducation soit faite », insiste M. Bernard. Ce dernier souligne d'ailleurs le potentiel anti-inflammatoire et les bienfaits pour la peau du cannabis.

Le projet devrait se préciser d'ici le printemps 2021. C'est sans surprise que celui-ci a pris quelques mois de retard à cause de la pandémie.



Le Courrier Sud
VOTRE MÉDIA D'ICI

POUR NOUS JOINDRE
635, rue du Père-Daniel
Trois-Rivières (Québec) G9A 5Z7
Tél. : 819 379-1490
Annonces classées : 1 866 637-5236
www.lecourriersud.com

RÉSEAU SÉLECT

Directrice générale : Amélie St-Pierre
Directrice Stratégies Médias : Amélie St-Pierre
Directrice support aux ventes : Katy Champagne
Adjointe-administrative : Suzanne Blanchette
Rédactrice en chef : Marie-Eve Veillette

Veillez recycler ce journal

DISTRIBUTION : 20 709 EXEMPLAIRES • TIRAGE : 20 820 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS

Convention de la poste-publication #40009757. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au : Le Courrier Sud, 635 rue Père Daniel, Trois-Rivières (Québec) G9A 5Z7. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite du directeur général. Le Courrier Sud ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais il s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et ou du directeur général ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés dans Le Courrier Sud sont sous la seule responsabilité des auteurs et la direction ne partage pas nécessairement les opinions émises.

Journaliste : Stéphanie Paradis
Conseillères en solutions médias : Chantal Chabot, Kathleen Leguë
Coordonnatrice aux ventes : Claire Chevalier
Collaborateurs : Stéphane Lévesque, Boris Chassagne, Godlove Kamwa
www.lecourriersud.com

Publié par : Icimédias inc.
Président : Renel Bouchard
Directeur général : Marc-Noël Ouellette
Impression : Imprimeries Transcontinental inc. division Transcontinental de la Capitale
Distribution : Distribution Transcontinental inc. Division Publi-Sac Mauricie

La chasse à la carabine: un risque inutile?

BORIS CHASSAGNE
Initiative de journalisme local

PIERREVILLE. Bernard Marin, un agriculteur de Pierreville, s'inquiète de l'utilisation maintenant autorisée de la carabine pour la chasse aux cerfs de Virginie sur les terres de la région.

M. Marin est impliqué depuis plusieurs années au conseil d'administration du Syndicat de l'Union des producteurs agricoles de Nicolet-Yamaska. Il ne comprend pas pourquoi le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs (MFFP) a décidé d'autoriser la chasse à la carabine cette année. Il s'inquiète de la portée de plus d'un kilomètre de la carabine.

«Le terrain est plat, très peu de boisé. Il est là, le danger. Le ministère sait fort bien que pour faire une saine gestion du cheptel, tu n'as pas besoin de carabine». Il en sait quelque chose, il est lui-même chasseur. «Un fusil 10, 12, ou 410, quand ça a fait 100 mètres, c'est tout rendu à terre. La plupart des chasseurs vont dire qu'ils sont très prudents. Ça sera toujours un accident».

Fort de l'appui reçu du Syndicat de l'UPA Nicolet-Yamaska et de la MRC de Yamaska-Nicolet, Bernard Marin s'est à deux reprises tourné vers la Fédération régionale de l'UPA du Centre-du-Québec. Rien n'y fait. Son président, Daniel Habel, reconnaît avoir étudié les

demandes de M. Marin. «Je n'ai pas à justifier la décision prise par mes pairs. Il faut toujours se rappeler qu'on est dans un contexte collectif et malgré le fait que M. Marin soutient que le Syndicat local défend cette position, et qu'elle est appuyée par la MRC, ce territoire ne représente qu'un septième des membres de la Fédération régionale.»

M. Marin a évidemment demandé au ministère de la Faune, de la Forêt et des Parcs du Québec (MFFP) de revenir sur sa décision. «On m'a donné l'impression qu'on songe à intervenir. J'ai parlé à des fonctionnaires du ministère, mon député...»

Bernard Marin sera déçu. Le MFFP nous écrit qu'il «ne prévoit pas revenir sur les modalités établies durant l'élaboration du Plan de gestion du cerf de Virginie 2020-2027». Le ministère poursuit: «Nos biologistes ont échangé à plusieurs reprises avec M. Marin et le Plan de gestion du cerf de Virginie 2020-2027 a fait l'objet de multiples consultations publiques avant son approbation».

L'ajout d'une période de chasse à la carabine dans quelques zones de chasse du sud du Québec, dont la zone 7 nord (visée par la plainte de M. Marin) «a été très bien reçu et un consensus très fort s'est dégagé des partenaires fauniques lors de consultations publiques auxquelles l'UPA du Centre-du-Québec a pris part».

M. Marin souligne que «les producteurs

n'ont pas été consultés». Ils sont pourtant propriétaires de la grande majorité des terres où l'activité de chasse se déroule.

Le MFFP rétorque que la plainte de M. Marin serait la seule reçue dans le Centre-du-Québec et en Chaudière-Appalaches. «Aucun accident impliquant son usage (carabine) par un chasseur et un autre citoyen hors du champ de vision du tireur n'est survenu au cours des dernières années». On précise... hors du champ de vision du tireur.



Bernard Marin.
(Photo courtoisie)

Réjean Proulx
Massothérapeute
Kinésithérapie
Orthothérapie

Réseau des massothérapeutes professionnels du Québec

533, rue Mgr Provencher, Nicolet J3T 1H3
819 293-2430



AgriRÉCUP — 2020, collecte des pesticides et des médicaments (animaux et chevaux) périmés

Producteurs agricoles, vous avez des pesticides ou des médicaments pour vos animaux dont vous ne voulez plus ?

Débarassez-vous, de façon sécuritaire, des pesticides et des médicaments périmés ou ceux dont vous ne voulez plus — **c'est gratuit!** Apportez-les aux sites suivants, aux dates indiquées, **entre 9 et 16 heures**. Recherchez des dates précises entre le 21 septembre et le 8 octobre.

Vérifiez les dates et les lieux ici :

| | | | | | |
|--|--|---|---|--|--|
| AMQUI 21 sept. au 8 oct. Agrizone La Coop Purdel 418-629-0223 | LA SARRE 21 sept. au 8 oct. La Coop Novago 819-333-2307 | SAINT-GÉDEON 21 sept. au 8 oct. Nutrinor 418-345-2514 | ST-CLET 2 octobre Synagri - St-Clet 450-456-1112 | ST-LOUIS-DE-GONZAGUE 25 septembre Gérard Maheu Inc. 450-377-1420 | STANBRIDGE STATION 21 septembre Agrocentre - Farnham Inc. 450-296-8205 |
| ANGE-GARDIEN 21 sept. au 8 oct. Synagri - Ange-Gardienn 450-293-5895 | LAVERLOCHÈRE 21 sept. au 8 oct. La Coop Novago 819-629-2505 | SAINT-JACQUES 1 ^{er} octobre La Coop Novago 450-839-3641 | ST-ÉPHREM DE BEAUCE 28 septembre La Coop Alliance 418-484-2890 | ST-PHILIPPE-DE-NÉRI 30 septembre La Coop Avantis 418-498-2366 | STE-ÉLISABETH 5 octobre Synagri - Ste-Élisabeth 450-752-1081 |
| CAPLAN 21 sept. au 8 oct. Agrizone La Coop Purdel 418-388-2860 | LE BIC 7 octobre La Coop Purdel - Bic 418-736-4398 | ST-ANSELME 29 septembre Synagri - St-Anselme 418-885-9892 | ST-HYACINTHE 28 septembre St-Hyacinthe 450-796-3360 | ST-PIE 22 septembre Agrocentre TECHNOVA Inc. 450-772-2475 | THURSO 21 sept. au 8 oct. La Coop Novago 819-985-4839 |
| COATICOOK 7 octobre Vivaco Groupe Coopératif 819-849-9123 | MIRABEL 30 septembre Les Meuneries Mondou 450-258-2817 | ST-ARSÈNE 23 septembre Synagri - St-Arsène 418-862-2982 | ST-HYACINTHE 6 octobre Synagri - St-Hyacinthe 450-799-3225 | ST-RÉMI 21 septembre Agrocentre Fertilbec Inc. 450-454-5155 | VILLE-MARIE 21 sept. au 8 oct. La Coop Novago 819-629-2505 |
| GRACEFIELD 21 sept. au 8 oct. La Coop Gracefield 819-463-2862 poste 229 | SAINT-ALBERT 24 septembre Engrais Ducharme Inc. 819-353-3666 | ST-BARTHÉLEMY 25 septembre La Coop Novago 450-885-3811 | ST-JACQUES-LE-MINEUR 8 octobre William Houde - St-Jacques 450-245-3974 | | |

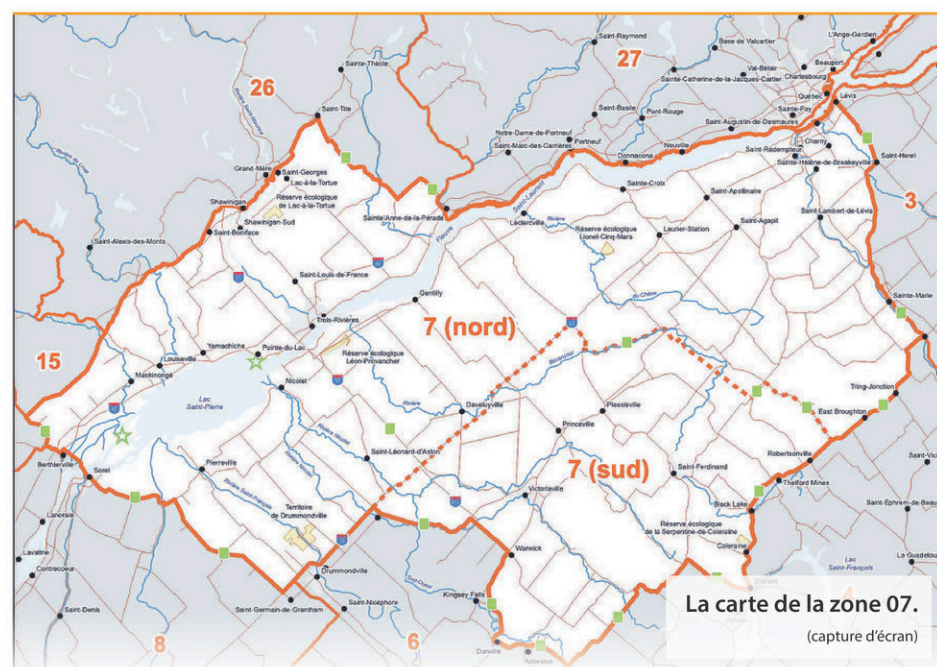
- Prochaine collecte d'AgriRÉCUP au Québec à l'automne 2023.
- Les mesures de distanciation sociale reliées à la Covid-19 seront en place.
- Pour de l'information au sujet des programmes, veuillez consulter : agrirecup.ca/materials/pesticides-et-medicaments-pour-betail-non-desires-ou-perimes/

agrirecup 10 ANS

Partenaires



agrirecup.ca
info@agrirecup.ca @agrirecup



La carte de la zone 07.
(capture d'écran)

La chasse au cerf en Zone 7

Le permis de chasse au cerf de Virginie est maintenant associé à une des 29 zones de chasse au Québec. La période de chasse dans les zones 7 Nord et Sud varient en fonction du type d'armes que l'on utilise.

Elle commence le 3 octobre pour l'arc et l'arbalète, le 17 octobre 2020 pour le fusil et l'usage de la carabine n'est permis que du 7 au 22 novembre 2020.

Selon Steve Hamel, propriétaire du magasin Pronature de Trois-Rivières, les compagnies d'assurances auraient fait pression sur le MFFP pour qu'un plus grand nombre de cerfs soient

abattus. Ceci expliquerait en partie l'autorisation plus étendue de la carabine.

La chasse à la carabine est depuis longtemps autorisée dans les secteurs de Drummondville ou en Beauce, dit-il, lesquels ont des topographies similaires à celle de la zone 07. Et aucun accident à déplorer de mémoire, de poursuivre M. Hamel, qui confirme que les carabines peuvent avoir des portées avoisinant les 6 000 pieds (1829 m).

Le chasseur Bernard Marin est porteur du principe de précaution. «Une balle perdue peut voyager loin et faire des dommages insoupçonnés.» (B.C.)



Naissance d'un incubateur/accélérateur d'entreprises dans la MRC de Nicolet-Yamaska

Un projet commun pour faire grandir les entreprises

MARIE-EVE VEILLETTE
meveillette@icimedias.ca

NICOLET. Il y a maintenant un certain temps qu'un projet d'incubateur/accélérateur d'entreprises est sur le feu à la MRC de Nicolet-Yamaska et à la Ville de Nicolet. C'est en 2021 qu'il devrait se concrétiser, et ce sera sous la forme d'un projet commun.

Dès le début de la prochaine année, une ressource dédiée à ce projet sera embauchée par la MRC de Nicolet-Yamaska. De son côté, la Ville de Nicolet lancera bientôt un appel de propositions pour la construction du bâtiment qui hébergera le futur incubateur/accélérateur.

Au départ, la Ville devait construire la bâtisse sur un terrain situé entre Rovibec et le CITAN, sur la route du Port. Après analyse, elle souhaite plutôt

vendre ce terrain à un promoteur privé qui s'occupera de la construction, de l'entretien et de la gestion du bâtiment.

«Financièrement, ça représente un gros montant [pour la Ville]. Aussi, on ne veut pas se retrouver à gérer un tel bâtiment alors qu'il y a des promoteurs qui font ça très bien et qui développeront probablement le tout avec plus de liberté et de latitude que pourrait le faire la Ville», admet la mairesse de Nicolet et préfète de Nicolet-Yamaska, Geneviève Dubois.

Évidemment, des critères devront être respectés par le futur promoteur, comme le nombre de pieds carrés devant être réservés au projet d'incubateur/accélérateur. Pour le reste du bâtiment, s'il y a lieu, il aura toujours le loisir de l'utiliser à ses fins personnelles ou pour d'autres projets, tels des locaux commerciaux. «Nous, on sera locataire de la partie incubation», précise Geneviève Dubois, évoquant l'idée qu'une

corporation soit formée pour gérer cette entente à long terme. «On animera cet espace. On s'occupera de faire signer les baux et s'assurera que tout soit aménagé conformément aux besoins et attentes des entreprises qu'on accueillera.»

«S'il n'y a pas d'animation, ça ne marchera pas», évalue pour sa part le directeur général de la MRC, Michel Côté. C'est là que l'embauche d'une ressource prend toute son importance. «Elle sera la personne pivot entre les divers intervenants, entreprises, partenaires et propriétaires. Elle coordonnera l'ensemble des activités d'animation offertes aux entreprises [incubées]. Elle accompagnera aussi la Ville dans la réflexion et dans le montage du projet.»

ESPACES ACCRÉDITÉS À L'EXTÉRIEUR DES MURS

L'incubation n'aura pas lieu exclusivement à

Nicolet, précise également M. Côté. En effet, les entrepreneurs déjà bien établis dans une autre municipalité de Nicolet-Yamaska ou qui souhaitent demeurer dans leur patelin pour démarrer quelque chose pourront bénéficier de «pieds carrés» accrédités pour de l'incubation à l'extérieur de l'incubateur.

«Ces entrepreneurs auront accès à toute la gamme de services proposés dans le bâtiment de Nicolet. C'est un aspect assez innovant. Ça permet de ne pas délocaliser des entreprises pour les amener à Nicolet. C'était très important pour nous.»

La Ville de Nicolet et la MRC de Nicolet-Yamaska souhaitent un dénouement rapide au projet. «On garde le cap pour 2021.»

Notons en terminant que trois secteurs d'activités seront priorités dans ce nouvel incubateur/accélérateur: la transformation agroalimentaire, la fabrication métallique et la sécurité civile.

DÉGATS D'EAU?

GNA

GROUPE NETTOYAGES AS
Les As du nettoyage après sinistre

819 603-0175
BÉCANCOUR

URGENCE
24/7

Le bâtiment est prévu sur un terrain vacant entre le CITAN et Rovibec.

(Photo Marie-Eve Veillette)

>272886

Le Havre

DU FAUBOURG
NICOLET

LE HAVRE DU FAUBOURG CÉLÈBRE SES 8 ANS!

Le Havre du Faubourg, résidence pour personnes retraitées de 55 ans et plus, est situé au cœur du quartier résidentiel, le Faubourg du Ruisseau à Nicolet. Nous offrons une gamme de services complets (restauration, récréatifs, soutien d'une infirmière, etc.).



Sur cette photo, Gabriel Balasescu, directeur. Lise Martel, responsable de la salle à manger. Ariane Bolduc-Bédard, responsable des loisirs. Sandrine Lefebvre, infirmière auxiliaire. François St-Jean, bénévole et plongeur.

Le vendredi 4 septembre dernier, nous avons organisé un événement afin de souligner les 8 ans du Havre du Faubourg.

La fête se déroulait sous la thématique des années 50. Tout le personnel y a mis son cœur pour remonter le temps: habits des années 50, décoration style rétro, etc.

Le moment fort de cette journée fut bien entendu, l'exposition des 13 voitures antiques et le groupe de musique Nelson Voyer Band au grand plaisir des résidents.

Face au Covid-19, le but était de faire revivre aux résidents de beaux souvenirs d'époque et cela en toute sécurité, défi que nous avons réussi et nous en sommes fiers.

PAR ARIANE BOLDUC-BÉDARD,
RESPONSABLE DES LOISIRS

Merci à tous nos employés pour leur soutien et leur disponibilité durant la période du printemps-été 2020. Nous traversons cette période difficile tous ensemble. Merci de votre support!



LE COURRIER SUD - www.lecourriersud.com - Le mercredi 23 septembre 2020 - 5

690327<

Une approche adaptée aux différentes régions pour limiter la propagation du virus

Plus que jamais, nous devons respecter les mesures sanitaires pour limiter la propagation du virus. Il est essentiel que chacun d'entre nous demeure vigilant et adopte les bons comportements. Puisque la transmission du virus ne se fait pas partout de la même façon, un nouvel outil a été mis en place afin de vous permettre de mieux connaître l'évolution de la situation dans chacune des régions du Québec. Ce système d'alerte à quatre paliers facilitera également pour la population le suivi des interventions du gouvernement.

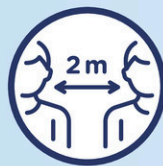
Il est nécessaire de contenir la progression du virus partout au Québec. C'est ainsi que nous réussirons à maintenir une certaine normalité dans les prochains mois. Chaque région peut faire une grosse différence pour limiter la propagation du virus. Continuons de bien nous protéger.

Système d'alertes régionales et d'intervention graduelle

Le système d'alertes régionales et d'intervention graduelle précise pour chacune des régions sociosanitaires les mesures additionnelles à déployer pour ralentir la transmission du virus. Celles-ci dépendent du palier d'alerte atteint et visent à limiter les conséquences sanitaires, sociales et économiques de la COVID-19, à protéger les personnes les plus vulnérables et à éviter de surcharger le système de soins.

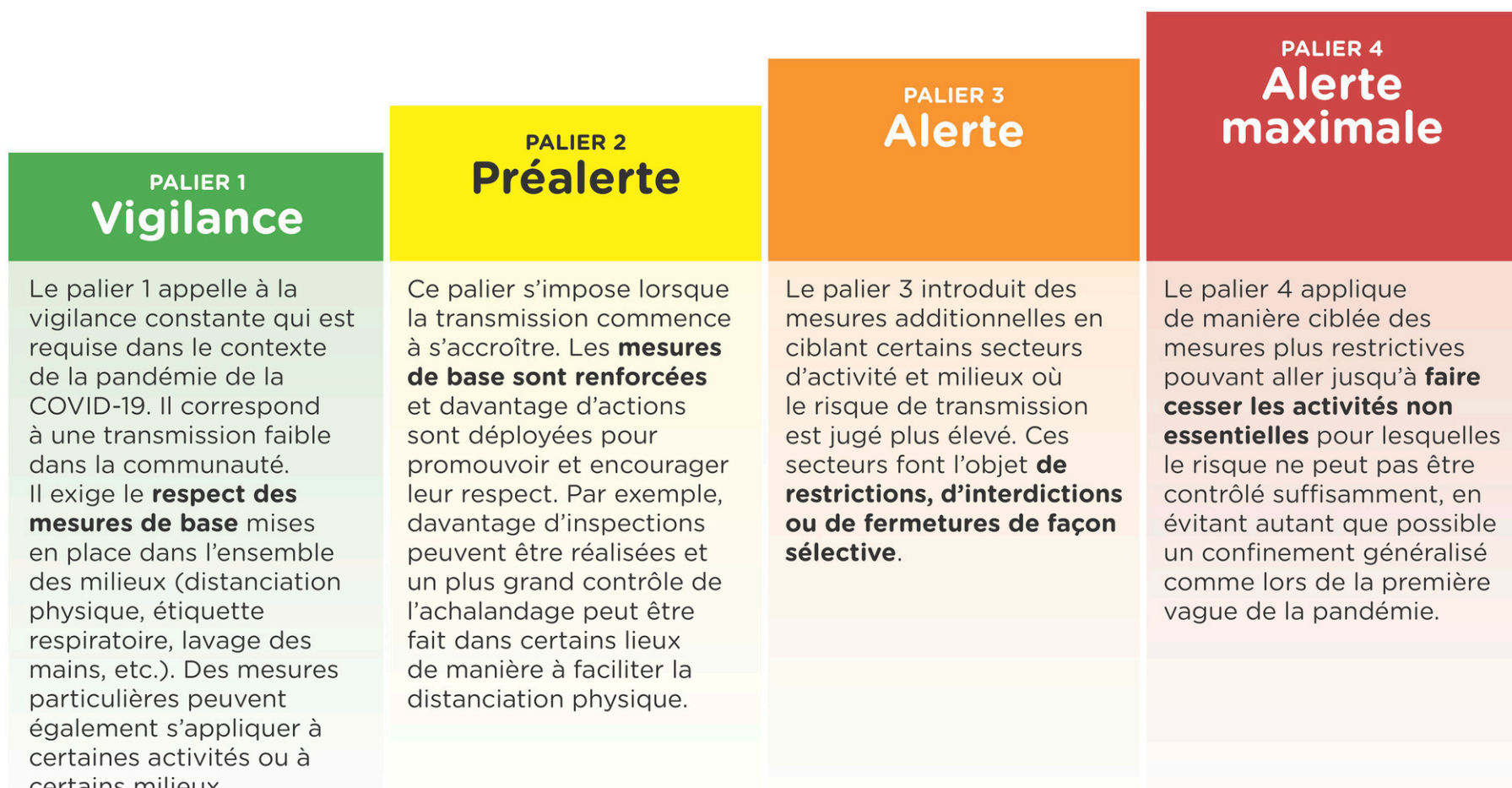
Les paliers d'alerte sont établis selon les recommandations des autorités de santé publique, qui font une analyse régulière de la situation en tenant compte de la situation épidémiologique, du contrôle de la transmission et de la capacité du système de soins. Selon les tendances observées, les paliers seront révisés chaque semaine par les autorités de la santé publique.

N'oubliez pas, chaque personne doit adopter des comportements permettant de limiter la transmission du virus. Faisons-le pour que nos enfants puissent continuer d'aller à l'école, pour protéger nos aînés, pour assurer la sécurité de nos travailleurs de la santé et pour relancer notre économie. **En tout temps, respectez les mesures de base :**



- › Gardez vos distances
- › Portez un couvre-visage
- › Toussez dans votre coude
- › Lavez vos mains
- › Adaptez vos pratiques de salutations

QUATRE PALIERS D'ALERTE ET D'INTERVENTION



Pour connaître le niveau d'alerte dans votre région, consultez la carte des paliers d'alerte par région sur [Québec.ca/paliersalerte](https://quebec.ca/paliersalerte).

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

☎ 1 877 644-4545

Québec 

Pourquoi limiter le nombre de personnes lors d'un rassemblement privé ?



Limiter les rassemblements privés à 10 personnes aide les personnes présentes à garder 2 m de distance et à éviter d'être en contact avec des gouttelettes contaminées.

Bien se protéger, c'est aussi bien protéger les autres.



[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

1 877 644-4545

Votre
gouvernement

Québec

COMMUNAUTAIRE

Parc-école Harfang-des-Neiges

Les travaux reportés

BÉCANCOUR. Le parc-école Harfang-des-Neiges de Gentilly, qui devait se refaire une beauté cet automne, a vu son échéancier reporté à mai 2021. Le contrat a été accordé ce lundi à Simexco pour un montant d'un peu plus de 100 000 \$.

Le report des travaux se justifie par la pandémie qui rend les matériaux de construction difficiles à obtenir rapidement, une situation qui touche d'ailleurs tous les fournisseurs de modules de jeux. La Ville de Bécancour tient cependant à souligner que les travaux se dérouleront dès que possible.

La revitalisation du parc-école totalise environ 161 000 \$ d'investissement. De ce montant, 43 000 \$ proviendront de la Ville de Bécancour et 51 000 \$ seront puisés dans le Fonds de développement des territoires de la MRC de Bécancour. Plusieurs autres contributions

seront issues à la fois de comités de parents-citoyens, de levées de fonds, de la Commission scolaire de la Riveraine, des Loisirs Gentilly et du ministère de l'Éducation.

Le projet prévoit le redressement et le changement de la surface amortissante existante. La majorité des modules seront retirés et remplacés par des nouveaux.

La rénovation de cette cour de récréation est la dernière d'une série de six autres qui ont eu lieu ces cinq dernières années. «Les modules de jeux et les espaces jeux sont désuets et un peu moindres au niveau de la sécurité. On veut apporter ces changements pour les remettre au goût du jour», explique Marie-Michelle Barette, directrice des communications à la Ville de Bécancour.

AGENDA COMMUNAUTAIRE

■ La Collective des femmes de Nicolet et région

Causerie gratuite avec inscription tous les mercredis de 13h30 à 16h au 690 Mgr Panet à Nicolet. Le 30 septembre: «Reprends du pouvoir sur ta santé», par Annie Désilets, coach Neuro-Activ Coaching. Causerie par Zoom. Inscription obligatoire avant le 28 septembre midi: 819 293-5958 ou 1 855 293-5958

Aussi, lancement du site web de la Collective le 6 octobre en direct sur Facebook (Page Collective-des Femmes Nicolet) à midi. Un webinaire est également prévu (écrivez au

info@centredefemmesdenicolet.com pour recevoir par courriel le lien).

■ Les Journées de la culture Chez Boris

Présentation de l'exposition collective *Imagine* les 25, 26 et 27 septembre au complexe Chez Boris, à Saint-Léonard-d'Aston. Des œuvres de neuf artistes à voir dans la salle de la Couturière et dans l'Espace A: Lise Desbiens, Melina Doyon, Dany Drolet, Philippe Leblanc (PLEB), Melsa Montagne, Nathalie Provencher, Yvan Rheault, Robert Roy et Suzanne Vincent. Entrée gratuite au 846 rue de la Station.



À partir D'OCTOBRE surveillez nos NOUVEAUTÉS!

- Les **VENDREDIS SPÉCIAUX**
- Les **SAMEDIS FONDUE**
- Les **DIMANCHES BRUNCH**

Déjeuners

- Jeudi et vendredi de 9 h à 11 h
- Samedi et dimanche de 9 h à 14 h

OUVERT à l'ANNÉE sur le site du Complexe équestre de Bécancour, Gentilly

Un petit café avec une **AMBIANCE UNIQUE** pour prendre un bon café de spécialité, un bon repas, ou un bon cocktail

Bière du Quai des Brasseurs
Café Brûlerie des Cantons

HORAIRE
Jeudi, vendredi, samedi de 9 h à 20 h
Dimanche de 9 h à 16 h

COMMANDES POUR APPORTER DISPONIBLES.

L'EQUESTRIA CAFE BISTRO

1215, des Oiselets, Bécancour (secteur Gentilly) Situé au Complexe équestre de Bécancour
450 513-1426



Les Résidences **Sieur Lefebvre**

Magnifiques appartements neufs, confortables et sécuritaires.

Conçus spécialement pour les personnes retraitées autonomes et semi-autonomes!

Situé au centre du village de Baie-du-Febvre, ce nouveau chez-soi vous propose ainsi le côté chaleur d'un milieu de vie en campagne tout en bénéficiant des nombreux services et divertissements à deux pas de la maison:

Dépanneur, comptoir postal, Théâtre Belcourt, parcs municipaux et aires d'observation aillées, Centre communautaire avec salle de pétanque intérieure, église, patinoire couverte, piste de ski de fond et plus encore vous seront facilement accessibles à pied!

www.residencessieurlefebvre.com
sieurlefebvre@hotmail.fr
819 692-0856 (Mme Nathalie Beausoleil)

**4 1/2
DISPONIBLE DÈS
MAINTENANT**

POSSIBILITÉ D'AIDE FINANCIÈRE AU LOGEMENT, SELON LES REVENUS D'IMPÔT ANNUEL

205 Logements / appartements à louer

1 Saint-François-du-Lac: 2-1/2, semi sous-sol, meublé, poêle/ frigo, 2 stationnements, remise, 365\$. Grand 3-1/2 bas duplex. 2 stationnements, 425\$, livres. Déneigeur professionnel. 514-952-9517, 514-992-8009

4-1/2, NICOLET
Face à l'Institut. Stationnement intérieur disponible (\$) 819-293-7867

370 Matériaux de construction

TÔLES à couverture à lambris de couleur/galvanisés
La longueur que vous désirez. 819-221-5429

424 Astrologie/occultisme

Ana Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/ Mastercard)

484 Services divers

SAAQ - SAAQ - SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats, tél: 1-855-282-2022 www.sossaaq.com

485 Agence de rencontre avec permis

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)4676. Pour les voir et mieux les connaître: www.MediumQuebec.com

Médium Québec réunit toujours pour vous depuis + de 13 ans les meilleurs voyant(e)s du Québec, reconnus pour leurs dons et la qualité de leurs prédictions...Écoutez-les au 1-800-332-1036 et choisissez votre conseiller(e) personnel(le). Depuis votre cellulaire faite le #(carré)4676. Pour les voir et mieux les connaître : www.Medium-Quebec.com

555 Argent à prêter

FINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE PRIVÉ ET AUTOMOBILES À VENDRE.
Service rapide peu importe votre région. Aucun cas refusé, léger dépôt. Conditions de financement flexible. Financement Brisson 1-866-566-7081 www.automobilebrisson.com

585 Services financiers divers

SOLUTIONS à l'endettement. Trop de dettes? Reprenez le contrôle. Notre expertise en matière de faillite et de proposition de consommateur est là pour vous. Consultation gratuite. MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité à Drummondville (819-479-0529) et Victoriaville (819-751-0005).

685 Chauffeurs / Transports

CHAUFFEUR classe 1 pour local, flatbed, si possible avec expérience, bon salaire 819-696-3833

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Municipalité de Sainte-Perpétue
Rue Saint-Charles - Remplacement de deux ponceaux
Projet P20-1192-00

Maître de l'ouvrage:

Municipalité de Sainte-Perpétue
A/S M^{me} Mireille Dionne, Directrice générale
2197, rang Saint-Joseph
Sainte-Perpétue, QC J0C 1R0
Tél: 819 336-6740

Consultant:

Génicité inc.
A/S François Thibodeau, ing.
3645, de Cherbourg,
Trois-Rivières, QC G8Y 5Z9
Tél: 819 701-3728

La Municipalité de Sainte-Perpétue demande des soumissions pour le remplacement de deux ponceaux de 1200 mm et 1350 mm sur la rue Saint-Charles, ainsi que la réfection de voirie associée.

DOCUMENTS DISPONIBLES

Les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web, www.seao.ca en stipulant le numéro de référence « **GÉNICITÉ - P20-1192-00** ». Les documents peuvent être obtenus à compter du **16 septembre 2020** au coût établi par le SEAO.

La Municipalité n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

GARANTIE DE SOUMISSION

Une garantie de soumission sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission au montant de 10% de la soumission et une lettre d'intention devront accompagner la soumission. Toute soumission (incluant cautionnement et lettre d'intention) devra être valable pour une période de cent-vingt (120) jours, suivant la date fixée pour l'ouverture des soumissions.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Seules les personnes, sociétés et compagnies qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement sur SEAO et qui ont leur licence de la Régie du Bâtiment du Québec sont admises à soumissionner.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions (un original et deux copies) devront être insérées dans des enveloppes cachetées et clairement identifiées. Elles seront reçues au bureau de la Municipalité à l'adresse ci-haut mentionnée, le ou avant le **5 octobre 2020 à 11 h 00**, à l'attention de M^{me} Mireille Dionne, Directrice générale. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à 11 h 05, dans la salle du conseil municipal. La Municipalité de Sainte-Perpétue n'accepte aucune offre expédiée par télécopieur ou par courriel, toute offre ainsi transmise sera automatiquement rejetée. La Municipalité de Sainte-Perpétue ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES PLAINTES

Toute plainte dans le cadre du processus d'adjudication devra être déposée au plus tard **28 septembre 2020**.

Donné à Sainte-Perpétue ce 16^e jour du mois de septembre 2020

M^{me} Mireille Dionne, Directrice générale - Municipalité de Sainte-Perpétue

À JAMAIS DANS NOS COEURS
INMEMORIAM.CA

**SINCÈRES
REMERCIEMENTS**

Vous avez eu la délicatesse lors du décès de **M. René Rousseau** (survenu le 18 août 2020)



de nous témoigner par un geste personnel la part que vous preniez à notre peine. Nous en avons été sincèrement touchés et tenons à vous dire notre profonde gratitude. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Son épouse Noëlla, ses enfants et leur conjoint(e), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

1 enfant sur 4 n'a pas déjeuné aujourd'hui

Textez « club » au 45678 pour donner 5\$.

clubdejeuner.org

Appel de propositions

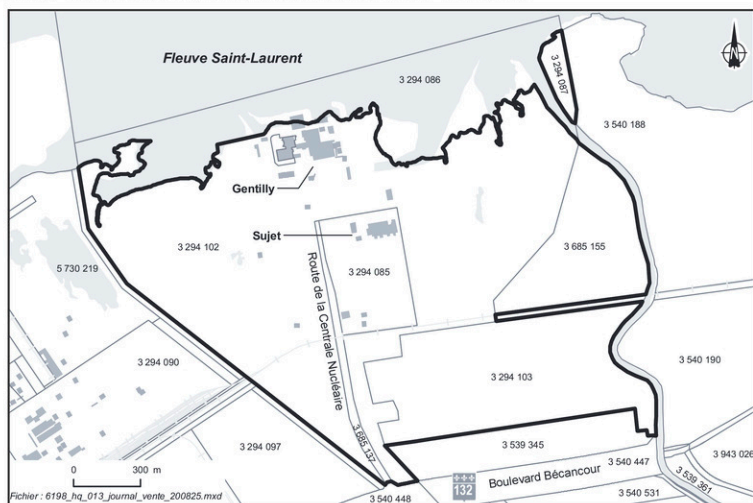
CESSION EN EMPHYTÉOSE D'IMMEUBLES ET VENTE D'ÉQUIPEMENTS

Appel de propositions : IMM-19-004

Mise à prix: Toutes les offres seront considérées

Date limite: 7 octobre 2020 à 14 h

Hydro-Québec souhaite procéder à la cession en emphytéose d'immeubles et à la vente d'équipements servant à la production d'eau déminéralisée dans le cadre de la fin des activités de la centrale nucléaire de Gentilly 2 et du démantèlement de celle-ci. L'immeuble est situé au 4900, boulevard Bécancour à Bécancour (Québec).



Un dépôt représentant 10 % (pour un maximum de 50 000 \$) du montant offert, sous forme d'un chèque visé ou d'une traite bancaire à l'ordre d'Hydro-Québec et tiré sur une banque à charte canadienne ou une caisse populaire, doit accompagner la proposition d'achat.

La proposition d'achat doit être présentée au moyen d'un formulaire de l'entreprise que l'on peut se procurer auprès de la personne responsable mentionnée dans le site web au : www.hydroquebec.com/biens-immobiliers.

Toute proposition présentée par une personne autorisée en vertu de la Loi sur le courtage immobilier doit également être présentée sur ce formulaire.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une ou l'ensemble des propositions reçues.

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE RÉVISION ADMINISTRATIVE À L'ÉGARD DES RÔLES D'ÉVALUATION FONCIÈRE ET DE LA VALEUR LOCATIVE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné, par la soussignée, que les rôles triennaux d'évaluation foncière et de la valeur locative de la Ville de Bécancour seront en vigueur pour le troisième exercice financier, à compter du 1^{er} janvier 2021, et qu'ils ont été déposés à mon bureau le 15 septembre 2020. Toute personne peut en prendre connaissance en se présentant à l'hôtel de ville (sur rendez-vous) au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour, Québec, G9H 1A1, aux heures ordinaires de bureau, à savoir du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Conformément à l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, c. F-2.1), avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ces rôles, une demande de révision prévue à la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de cette même loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification en vertu de la loi ou, au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'a pas effectué cette modification ;
- être déposée ou envoyée par courrier recommandé à l'adresse suivante :

Service des finances
Hôtel de ville
1295, avenue Nicolas-Perrot
Bécancour (Québec) G9H 1A1

- être faite sur la formule prescrite à cette fin, dûment remplie, disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par les règlements numéros 167 et 245 de la Municipalité régionale de comté de Bécancour, lesquels peuvent être consultés au bureau de la soussignée, sur rendez-vous, durant les heures ordinaires de bureau, tel qu'indiqué ci-devant.

Ville de Bécancour, le 23 septembre 2020.

M^e Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville

SPORTS

Des joueurs du Formule Fitness relocalisés temporairement

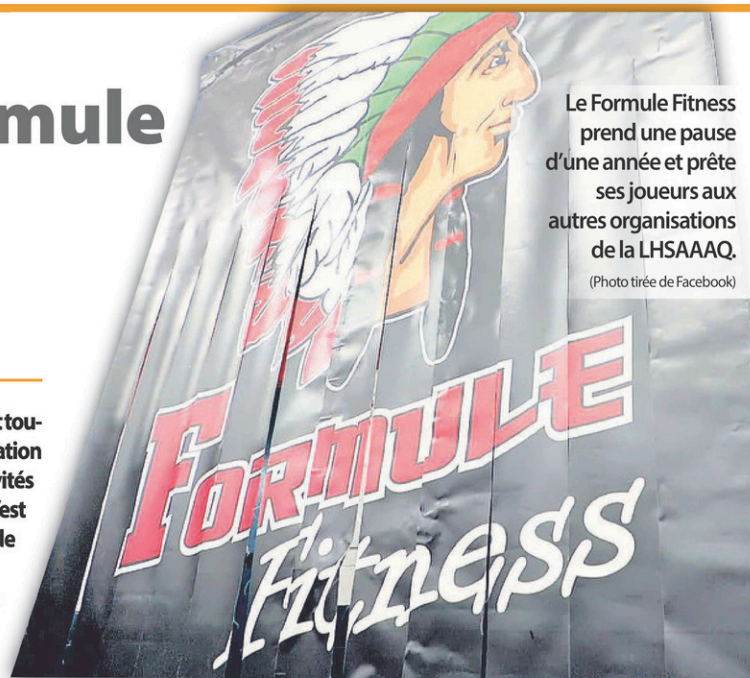
JONATHAN COSSETTE
redaction@lecourriersud.com

BÉCANCOUR. La Ligue de hockey senior AAA du Québec (LHSAAAQ) est toujours à préparer le lancement de sa saison 2020-2021 et puisque l'organisation du Formule Fitness de Bécancour a pris la décision de suspendre ses activités pour un an, ses joueurs ont pu être relocalisés sous forme de repêchage. C'est Samuel Blanchet qui a été sélectionné au premier rang par la formation de Donnacona.

La LHSAAAQ a procédé au repêchage jeudi dernier afin de permettre aux joueurs d'évoluer dans le circuit cette saison. Blanchet, qui prendra la direction de Donnacona, a disputé dix rencontres dans la Ligue nord-américaine de hockey (LNAH) la saison dernière.

Le Cap-de-la-Madeleine a ensuite mis la main sur Waked, âgé de 21 ans. Ce dernier s'est distingué la saison dernière dans la Ligue de hockey junior AAA du Québec (LHJAAAQ) avec le Collège Français de Longueuil. Il a également déjà porté les couleurs de l'Armada de Blainville-Boisbriand dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJM).
«Nous n'avons pas dans les plans d'ajouter un gardien à notre liste, mais avec ce repêchage spécial, nous devons prendre la meilleure valeur disponible et suite à une discussion avec lui, il a mentionné vouloir jouer dans la LHSAAAQ cette saison. Les bons gardiens ont toujours une bonne valeur. Il sera à notre camp et nous avons hâte de le voir en action», a commenté Fabien Dubé, directeur général.

Les choix 3 à 9 ont été Antoine Demers (3^e-Granby), Alexis Guilbault (4^e-Saint-Hyacinthe), Jason Bell (5^e-Joliette), Dave Leblanc (6^e-Plessisville), Félix Landry (7^e-La Tuque), Charlie Lacombe (8^e-Louiseville) et Marc-André Carré (9^e-Donnacona). L'aliberti a été le dixième joueur repêché. L'arrière droitier de 27 ans fera un retour



Le Formule Fitness prend une pause d'une année et prête ses joueurs aux autres organisations de la LHSAAAQ.
(Photo tirée de Facebook)

au sein de l'organisation. Du Cap-de-la-Madeleine, où il a débuté sa carrière. Par la suite, il a roulé sa bosse avec les organisations de La Tuque et Bécancour. Il apportera beaucoup d'expérience à la ligne bleue. «Simon (Laliberté) est un bon défenseur droitier qui bouge bien la rondelle et qui joue bien dans les trois zones. C'est un gars de la place qui a beaucoup d'expérience. Il est heureux de rejoindre notre groupe et de jouer dans sa ville», a ajouté M. Dubé.

Marc-André Lavasseur s'est ensuite retrouvé à Granby (11^e), étant suivi de Justin Blanchette (12^e-Saint-Hyacinthe), Samy Hudon-Rousseau (13^e-Joliette), Frédéric Lemay-Bégin (14^e-Plessisville), Marc-Olivier Gilbert (15^e-La Tuque) et Christopher Benoit (16^e-Louiseville).

Bien que les camps d'entraînements s'amorceront ce week-end, la LHSAAAQ entend amorcer ses activités le 30 octobre prochain.

Il est bon de préciser que tous les joueurs sélectionnés sont prêtés pour une saison et seront retournés au Formule Fitness de Bécancour pour la saison 2021-2022.

JE SUIS LÀ POUR VOUS!



DONALD MARTEL
Député de Nicolet-Bécancour

Être bien informé, c'est plus important que jamais!

Je vous en ai déjà parlé le printemps dernier mais je sens aujourd'hui le besoin de vous inviter de nouveau à faire confiance aux médias d'information locaux et nationaux pour vous renseigner adéquatement sur la pandémie actuelle. Dans un monde où les médias sociaux peuvent laisser couler des informations de toutes sortes, il est plus important que jamais, si l'on veut être bien informés, de faire confiance à des sources totalement fiables.

Nous avons la chance d'avoir accès à des médias d'information qui sont indépendants des pouvoirs politiques et qui sont en mesure de fournir des informations objectives et sérieuses sur l'évolution de la situation. Les interprétations, les niveaux de précision et les évaluations peuvent varier d'un média à l'autre et c'est normal. Mais, à mon avis, il est de beaucoup préférable de se fier à ce que l'on peut lire dans nos journaux et entendre dans nos radios et télévisions que de donner de la crédibilité aux rumeurs souvent farfelues qui circulent sur les médias sociaux. Quand on ne sait pas d'où vient une nouvelle, il vaut mieux ne pas s'y fier.

Je vous rappelle aussi que vous pouvez communiquer en tout temps avec mon bureau de circonscription. Même si la situation créée par la pandémie a entraîné une augmentation des demandes d'aide et de renseignements, je peux vous assurer que mon personnel est en mesure de traiter les demandes dans les meilleurs délais possible. Je vous invite donc à appeler au numéro 819 233-3521 ou au numéro sans frais 855 333-3521 ou encore à nous écrire à l'adresse donald.martel.nico@assnat.qc.ca si vous avez besoin d'information, d'aide ou d'éclaircissement sur toute question relative à la COVID-19 ou encore sur tout programme d'un ministère ou organisme gouvernemental.

Appelez-nous si vous en sentez le besoin. Je suis là pour vous et toute mon équipe aussi!

Suivez notre député!



819 233-3521 • 1 855 333-3521

Marchons sur la Bécancouriale!



Le point de départ sera l'église de Précieux-Sang. (Photo archives)

Les marcheurs arriveront à l'église de Saint-Grégoire. (Photo Marie-Eve Veillette)

STÉPHANIE PARADIS
sparadis@icimedias.ca

BÉCANCOUR. La Ville de Bécancour souhaite se distinguer avec un tout nouveau concept rappelant celui du réputé Chemin de Compostelle, la Bécancouriale. Il s'agit d'un événement pédestre qui se tiendra le 4 octobre prochain entre Saint-Grégoire et Précieux-Sang.

«Cet événement unique, à l'image de Bécancour, s'inspire des spécificités propres de notre territoire. Il vise à mettre en lumière les beautés de notre Ville tout en unifiant nos différents secteurs à travers la tenue d'un seul événement.»

Pour sa première édition, La Bécancouriale sera présentée sous forme de «concept pilote». L'activité se résume en un parcours pédestre ludique, signalisé, sécurisé et accessible qui permettra aux participants de faire un trajet de marche à leur rythme, tout en favorisant le ressourcement et la découverte du territoire bécancourais.

Pour cette édition 2020, le trajet s'effectuera sur une distance de 11,3 km. Le départ se fera à 9h de l'église de Précieux-Sang et l'arrivée est prévue vers midi, à l'église de Saint-Grégoire. En 2021, de nouveaux parcours s'ajouteront afin de

mettre en valeur le patrimoine historique et culturel présent sur l'ensemble du territoire de Bécancour.

La Ville de Bécancour espère ainsi rassembler les marcheurs de tous niveaux, dans un contexte sécuritaire, afin que tous puissent marcher ensemble et ainsi favoriser la convivialité et les saines habitudes de vie auprès de la population. C'est d'ailleurs un projet qui coïncide avec la nouvelle politique familiale de la Ville de Bécancour où la vie active est fortement prônée.

Les mesures sanitaires et de distanciation recommandées seront appliquées et devront être respectées. L'inscription à cette activité est obligatoire avant le 1^{er} octobre au 819 294-4455, poste 524, ou en téléchargeant un formulaire électronique disponible au www.becancour.net. Les places sont limitées afin de respecter les mesures sanitaires émises actuellement par le gouvernement.

La Ville de Bécancour recommande le port de souliers confortables et conseille l'utilisation de bâtons de marche (si nécessaire). À ne pas oublier: une gourde, des collations et un cellulaire! Le Mobil'eau sera disponible pour remplir les gourdes d'eau au départ. Une navette, dans laquelle le port du masque sera obligatoire, sera également disponible à Saint-Grégoire afin de regagner Précieux-Sang.

VÊTEMENT

NOUVEAU

PANTALON ET MANTEAU IMPERMÉABLES DE **STIHL**

- CONFORT INCOMPARABLE DANS LES CONDITIONS HUMIDES.
- REVÊTEMENT EN POLYURÉTHANE FONCTIONNEL ET RESPIRANT
- RÉSISTE AUX ÉPINES.



MANTEAU DUROFLEX
PROMOTION
129⁹⁵ \$
jusqu'au 4 décembre 2020



PANTALON RAINTEC
PROMOTION
124⁹⁵ \$
jusqu'au 4 décembre 2020



SCIES À CHAÎNE À ESSENCE

SCIE À CHAÎNE À ESSENCE
MS 170
30,1 CM³ • 1,3 KW • 3,9 KG / 8,6 LB ①



ÉCONOMISEZ 30 \$
259⁹⁵ \$
PDSM 289,95 \$
avec guide-chaîne de 16 po

NOUVEAU
SCIE À CHAÎNE À ESSENCE
MS 250 C-BE

45,4 CM³ • 2,3 KW • 4,9 KG / 10,8 LB



499⁹⁵ \$
PDSM avec guide-chaîne de 16 po

SCIE À CHAÎNE À ESSENCE
MS 261 C-M

50,2 CM³ • 3,0 KW • 4,9 KG / 10,8 LB



ÉCONOMISEZ 50 \$
729⁹⁵ \$
PDSM 779,95 \$ avec guide-chaîne de 16 po

SYSTÈME AK

AK Système de batterie. Créé par STIHL.

SCIE À CHAÎNE À BATTERIE
MSA 120 C-BQ

AK 20 • AL 101 • 118 WH • 2,5 KG / 5,5 LB



ÉCONOMISEZ 30 \$
399⁹⁵ \$
PDSM 429,95 \$
avec guide-chaîne de 12 po

SCIE

SCIE PUISSANTE POUR
LE TRAVAIL À LA FERME

MS291
5,6 KG / 12,3 LB



SEULEMENT
499⁹⁵ \$
PDSM 609,95 \$

SOUFFLEURS

SOUFFLEUR À MAIN À ESSENCE
BG 50

27,2 cm³ • 0,7 KW • 3,6 KG / 7,9 LB

SEULEMENT
199⁹⁵ \$
PDSM 219,95 \$



SOUFFLEUR LÉGER À BATTERIE
BGA57

2,2 KG / 4,9 LB

SEULEMENT
269⁹⁵ \$
PDSM 299,95 \$



RECEVEZ UNE TROUSSE WOOD-PRO^{MC} GRATUITE

À L'ACHAT D'UNE SCIE À CHAÎNE
STIHL SÉLECTIONNÉE[®]

• Coffre Woodsman^{MD} • Chaîne OILOMATIC^{MD} • Casquette STIHL



① Ne manquez pas votre chance de recevoir la trousse Wood-Pro^{MC}. Achetez simplement une des scies à chaîne sélectionnées d'ici le 4 décembre 2020 et vous recevrez GRATUITEMENT une trousse STIHL Wood-Pro^{MC}. Cette trousse comprend un coffre Woodsman^{MD}, une casquette STIHL et une chaîne de rechange OILOMATIC^{MD}; le tout d'une valeur de 85 \$! Le modèle de casquette peut varier. Cette offre est en vigueur jusqu'au 4 décembre 2020 ou jusqu'à épuisement des stocks. Modèles admissibles : MS 170, MS 171, MS 180 C-BE, MS 181 C-BE, MS 194 C-E, MS 211, MS 250, MS 250 C-BE, MS 251, MS 251 C-BE, MS 261 C-M, MS 271, MS 291 C-BE, MS 362 C-M et MS 391

MACHINERIES BARON ET TOUSIGNANT LTÉE

7515, BOUL. DES FORGES

TROIS-RIVIÈRES

819 378-3472

LUC GENEST

37, RUE DÉRY

SAINT-STANISLAS-DE-CHAMPLAIN

418 328-3752

NAUTICO LA TUQUE

1400, BOUL. DUCHARME

LA TUQUE

819 523-7092

MAJOR MINI-MOTEUR INC.

541, BOUL. STE-MADELEINE

TROIS-RIVIÈRES

819 372-0399

ÉQUIP. MOTORISÉS LES CHUTES INC.

975, 105E AVENUE

SHAWINIGAN

819 537-5136

J.M. SPORTS MAURICIE INC.

890, ROUTE 153

SAINT-TITE

418 365-6370

LOCATION LTR

3790, BOUL. BÉCANCOUR

BÉCANCOUR

819 298-3141

BELLEMARE MOTO

1571, RUE PRINCIPALE

ST-ÉTIENNE-DES-GRÈS

819 535-3726

BOISVERT MINI-MECANIK

1101, BOUL. ST-LAURENT EST

LOUISEVILLE

819 721-3420

GRAND-MÈRE AUTO-NEIGE

668, AVENUE DE GRAND-MÈRE

SHAWINIGAN

819 538-2044